

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 28 février 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (13r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 28 février 1884, consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54414>

Copier

Présentation

Auteur·e

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 février 1883](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur un litige de la Société du Familistère avec Émile Godin relatif à une sapinière. Eugène informe Falaize qu'Émile Godin a fait enlever 80 sapins de la plantation faite en 1875 sur une propriété de l'association du Familistère qu'il évoquait dans sa lettre précédente. Il lui transmet le procès-verbal dressé par le commissaire de police.

Notes

- La lettre est signée « André » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.
- La lettre de Godin à Falaize du 26 février 1883 à laquelle Godin fait référence est copiée sur le folio 11r du registre Cnam FG 16 (1).

Support Cachet à l'encre bleu au-dessus de la signature au bas du folio 13r : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Commissariat de police de la Ville de Guise](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

28 février

3

M. 15

Monsieur Maloige
avoué à Verneuil.

Procès-verbal

Nous avons été informés que M. Guile Godin avait fait cultiver des sapins de la plantation qui a été faite en 1879 et dont il vous parlait dans notre dernière lettre. Nous avons fait constater les traces fraîches encore des arrachages qui ont été faits 80 sapins environ ont été cultivés.

Ci-joint nous vous adressons copie du procès verbal de constatation dressé par le commissaire de police de Guise. Ce fait constitue une violation du droit que j'aurai donc le plaisir à l'audier. Des vendredi prochain, si vous le jugez à propos, en tout cas veuillez nous conseiller.

Bienveux Monsieur Nos parfaites civilités

SIS DU FAMILISTÈRE DE GUISE

P. P. de l'Amour et Gérard

Orme

P.S. Cette propriété appartenant à l'association s'est donné
du nom de l'association qui l'a fait réclamer le droit
car la société ne peut plus endurer plus longtemps de
voir violer ses propriétés.